



La feuille de CHOU des OAPC



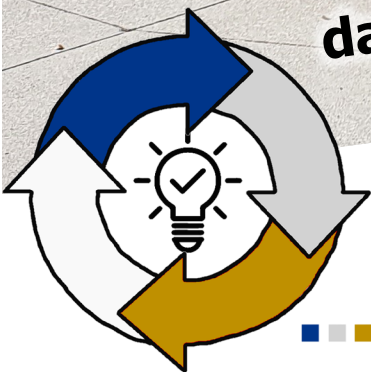
Le journal de l'amélioration des conditions de travail
par le réseau des assistants de prévention de l'Académie de DIJON

Rester maître du portail d'accueil de l'école

4 ETAPES

dans un format
multi-support

1. Evaluer votre situation
2. Tirer le meilleur de l'existant
3. Perspectives d'amélioration
4. Mettre en œuvre des actions





L'ÉDITO

Si le portail, dans sa mission première, a une dimension physique dont l'objet est de **sécuriser**, il borne, par ailleurs, à travers les **limites cadastrales** de l'école, le **champ de responsabilité des enseignants**.

Bien au-delà, au quotidien, il est au cœur d'**interactions** qu'il faut sans cesse **organiser, maîtriser, réguler, gérer, interdire** ...¹

Bien plus qu'un simple accès, il est à la fois le thermomètre et le remède pour **apporter une forme de sérénité** dans l'école propice aux apprentissages.

Deux à quatre fois par jour, 140 000 écoliers franchissent les portails des écoles de l'académie dans un sens puis dans l'autre. Si parmi eux, on peut espérer qu'un grand nombre est plutôt heureux de se rendre à l'école, **il faut, sans aucun doute, se concentrer davantage sur ceux, qui chargés de leur vécu, ressentent à travers le franchissement du portail une délivrance ou un calvaire**. Que dire également du rapport que certains parents ont tissé avec notre institution à travers leur propre expérience, ou celle vécue par leurs autres enfants. On comprend aisément que des expériences douloureuses peuvent alimenter des *a priori* négatifs vis-à-vis du système éducatif.

Petit à petit, **nous voyons poindre la nécessité de peaufiner le rapport à l'autre au portail à travers une organisation, une attitude et une communication mûrement réfléchies**.

Au-delà des préjugés, il est question ici, compte tenu du contexte professionnel de chacun, de **prévenir, détecter et dissiper tout malentendu** pour passer d'une dualité entre enseignants et parents ou enseignants et élèves, à **une unité de point de vue pour le bien-être de tous**.

Cette problématique fait écho à ce que les APC vivent, en tant qu'enseignant au quotidien dans leur école, mais aussi observent sur le terrain en étant témoin parfois de **situations de crises inextricables** au portail.

Conscients que le portail est un point sur lequel tout le monde a déjà beaucoup travaillé, nous vous proposons simplement de vous apporter notre éclairage sous l'angle de la **prévention des risques** qui nous l'espérons permettra de nourrir votre réflexion.

Brigitte RANVÉ
conseillère de prévention départementale de la Saône-et-Loire

ETAPE - 1



Évaluer votre situation

Estimer **L'ACCUEIL DES PARENTS** suivant des **axes législatifs et réglementaires** pour mieux **prévenir des risques** au quotidien. **1**

BO

RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE LES PARENTS ET L'ÉCOLE DANS LES TERRITOIRES



"Les directeurs d'école veillent à sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative aux principes et aux modalités d'information et de dialogue avec les parents, en particulier à l'occasion de la rentrée scolaire."

Code de l'éducation



"Lors de sa première réunion, le conseil d'école examine les conditions d'organisation du dialogue avec les parents. [...] Les conditions d'accueil des parents sont précisées [...]. Les parents d'élèves sont informés des décisions prises, notamment en ce qui concerne le nombre, la nature et la date des rencontres prévues." Article D111-5

Code général de la fonction publique



Article L121-2

"Dans l'exercice de ses fonctions, l'agent public est tenu à l'obligation de neutralité. Il exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, il s'abstient notamment de manifester ses opinions religieuses. Il est formé à ce principe. L'agent public traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité."



Article L121-8

"L'agent public a le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public, sous réserve des dispositions des articles L. 121-6 et L. 121-7."







En cas d'**accident majeur (activation du PPMS)**, un **bon réflexe** attendu dans l'**attitude des familles** est :

"N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques."

Un **protocole d'appel** pour **prévenir les familles** renforce le dispositif de **gestion de crise** établi.



► Evaluer le risque de **picots** sur le portail



- l'avis de la *direction générale de la concurrence* relatif à la **sécurité des clôtures** qui délimitent les **espaces publics accueillant des enfants**.



- modèle de **fiche DUER** traitant de **ce type de risque** (<https://pia.ac-dijon.fr/> > Métiers > DUER)



- des **propositions** pour **combattre le risque** en application de l'article L4121-2 du code du travail

► Evaluer le risque du **doigt de porte** ou du **doigt écrasé**.



§ II.6.3 Les portes et les portillons donnant sur des espaces accessibles aux [jeunes] enfants sont équipées de dispositifs **anti-pinces doigts**, de chaque côté jusqu'à la hauteur minimale de 110 cm. Arrêté du 31 août 2021

► Evaluer le risque du **coincement de tête** (espacement des barreaux)



Le **coincement de tête** est particulièrement redoutable car il peut être mortel. De manière générale, tous **les espaces** entre les pièces fixes ou mobiles, horizontales, verticales ou autres **doivent, soit empêcher le passage du corps, soit permettre le passage du corps entier, y compris la tête.** Décret n° 94-699 du 10 août 1994 - annexe- I. - c).



L'**accueil des élèves** est assuré **dix minutes** avant l'entrée en classe. Le **service de surveillance** à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, est réparti entre les maîtres **en conseil des maîtres** de l'école.

Article D321-12 du code de l'éducation

... et si, dans le dialogue, la prévention n'a pas suffi ...

La **collectivité publique** est tenue de **protéger l'agent public** contre les **atteintes volontaires à l'intégrité de sa personne**, les **violences**, les **agissements constitutifs de harcèlement**, les **menaces**, les **injures**, les **diffamations** ou les **outrages** dont il pourrait être victime sans qu'une faute personnelle puisse lui être imputée.



Code général de la fonction publique (CGFP)
Ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021
Chapitre IV : Protection dans l'exercice des fonctions
Articles L134-1 à L134-12










Tirer le meilleur parti de l'existant

En vous laissant porter par ces pistes de réflexion,
identifiez le **potentiel** et les **limites** de votre **PORTAIL d'ACCUEIL**





organisation

- Comment sont assurés les **transferts de responsabilités** avec les acteurs du **périscolaire** ? 
- Des **listes d'effectifs** sont-elles **établies en amont** ? Par qui ? Comment sont gérés les **changements de dernière minute** (application *portail-famille* ...)
-  ▪ Où s'arrête la **responsabilité** du MEN à l'égard des élèves à la **sortie des écoles** ?
- Comment sont organisées les **sorties et entrées régulières des élèves** (orthophoniste, SESSAD ...)? 
-  ▪ **Entre le bus et le portail**, un **adulte accompagne-t-il les élèves** ? (*transport scolaire régulier*)
-  ▪ S'il s'agit **d'enseignants de l'école**, sont-ils couverts par un **contrat** ou des **consignes écrites** précisant leurs **responsabilités** et leurs **missions** ?
- **Où se placent les enseignants à l'accueil** ? Sont-ils tous présents ou le/la directeur-ice assure-t-il-elle seul-e l'accueil des élèves ? Un **service civique** complète-t-il les rangs ?
- Les parents connaissent-ils le **mode de communication** école/famille adopté en début d'année ?




caractéristiques

- Le portail dispose d'un abri favorisant le contrôle visuel des usagers à l'entrée.
- Il existe **plusieurs points d'entrées/sorties** sur mon école. Chaque point à un **rôle bien distinct** (*taxi ULIS, élèves de CP, bus, garderie, ...*) qui limite les **attroupements d'élèves**.
- Le portail donne sur un **trottoir** proche de la **route**. Un **sas** (cour/parents) est-il envisageable ? 
- La question a-t-elle été abordée en **conseil d'école** ? 



équipements

- Un **portail** ferme-t-il la cour à **clé** ?
- Les **jeux de clés** sont-ils en nombre suffisant pour rendre possible l'intervention de l'ensemble des **personnes autorisées** ? 
- Les parents d'élèves ont facilement **accès** au **panneau d'affichage** placé à proximité du portail.
- Le portail est-il équipé d'un **visiophone accessible**, d'une **sonnette**, d'une **gâche électrique** ?



incidents

- Comment sont gérés les **retards** des **élèves** ?
- Des **parents interfèrent-ils** pendant le temps d'accueil ? Si oui, sur quels sujets ? Entrent-ils dans l'école ? Est-ce un **mode de communication** souhaité par l'équipe enseignante ?
- Des **élus, services périsco., fournisseurs, associations interfèrent-ils** pendant le temps d'accueil ? Est-ce un **mode de communication** souhaité par l'équipe enseignante ?
- Les élèves de l'école connaissent tous le **digicode** du portail et peuvent facilement le franchir ... Quels dispositifs peuvent **réduire** le **risque** de **fuite** ?
- Comment sont gérés les **retards** des parents aux sorties ? Un **protocole** est-il prévu ? Les parents sont-ils **informés** ?



risques externes

- Y-a-il **plusieurs usagers** du portail (association, périscolaire, logements) ?
- Des **véhicules** passent-ils le portail ? (locataires, personnels, intervention technique) ?



★ **TESTEZ-VOUS** ★
questions sur le portail !





Perspectives d'amélioration

FACILITER LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS
ET SÉCURISER LE PORTAIL DE L'ÉCOLE

Quelques retours d'expériences qui répondent à des questions



Un portail **renové** pour plus d'**habileté**

à l'école élémentaire de LUZY (58)

Le témoignage d'une collègue directrice autour de l'**aménagement d'un nouveau portail** avec visio-**phone**. Quels **besoins** pour quelle **mise en œuvre** ? Un projet initié en **conseil d'école**.



le diaporama



le témoignage



par Céline ROUZEAU - APC NIEVRE SUD

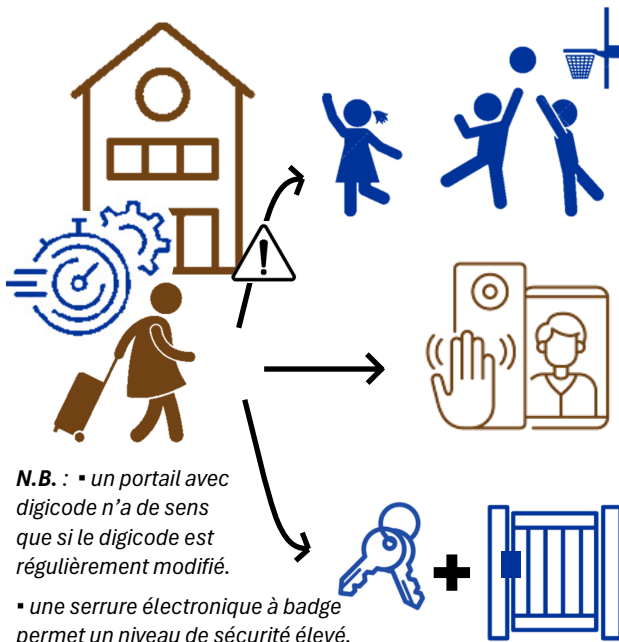
L'**itinérance** du maître **E** conditionnée par l'**accès** aux écoles

dans le secteur de Charolles à LA CLAYETTE (71)

Patricia VINTER, maître E, **organise** ses **déplacements** en un **tout cohérent**, en tenant compte des **horaires des récréations** et des **types de verrouillages** des portails des écoles. Voici son témoignage.



par Camille BLANCHARD - APC CHAROLLES



N.B. : - un portail avec digicode n'a de sens que si le digicode est régulièrement modifié.

- une serrure électronique à badge permet un niveau de sécurité élevé.

Travaux de **sécurisation** du portail de l'école

Si des travaux de sécurisation indispensables devaient être engagés, il appartient aux collectivités de rattachement d'en fixer la **programmation** et l'**effectivité**. (...) Le **FIPD** (fonds



interministériel de prévention de la délinquance) peut être mobilisé par les **collectivités territoriales** pour la réalisation de travaux urgents de **sécurisation**. (circ. du 8-6-2023 - 56)



Un **guide pratique** pouvant être exploité en **conseil d'école** pour traiter la question de la **sécurisation** de l'école.



L'exemple de l'école de **SAGY** (71) où la **sécurisation de l'école** a été l'un des dossiers abordés par les **élus municipaux**.



Mettre en œuvre des actions



▪ **PRATICO-PRATIQUE** ▪

Passer d'une relation subie au portail à une relation consentie

Rester maître du portail d'accueil de l'école, c'est aussi **dominer la nature des échanges qui peuvent s'y tenir**. Les informations de "dernière minute" telles — « *Est-il possible de voir le maître de Nolan ? J'ai deux mots à lui dire ...* » débouchant sur « *Mon fils mangera à la cantine aujourd'hui* » dans le meilleur des cas [...] — trouvent difficilement leur place dans cet espace.



Aussi, pour **la gestion des INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE**, nous vous proposons **une démarche développée par nos soins** et baptisée :

depeche mod-QR

... avec un **tutoriel** pour vous guider dans la fabrication et dont la mise en œuvre peut être accompagnée par votre APC !



Face à ce constat, **limiter les échanges au portail pour mieux les cadrer par la suite** est la **posture** que nous vous suggérons d'adopter. En ce sens, des **outils de communication** (dits ENT) existent.

Ils correspondent, c'est certain, à un **état d'évolution de la technique** mais n'en demeurent pas moins sans **droit à la déconnexion dans la fonction publique** (☹). Parmi les plus connus, citons, **ECLAT BFC**, **Scolnet** et **Educartable** qui offrent un ensemble de fonctionnalités dont un **cahier de liaison numérique**. Leur mise en œuvre dans le pilotage d'une école ne sera efficiente qu'à condition d'avoir été **explicitée** à l'ensemble des usagers qu'il s'agisse de **néo arrivant**, de **familles d'élèves en UPE2A**, de **nouveaux collègues**, et bien d'autres en fonction des contextes locaux.



LE PRINCIPE : **en début d'année**, **plastifié et fixé sur le cartable de chaque élève**, **une bande** affiche des **pictogrammes** accolés à autant de **QR codes**. Vous l'aurez deviné, chaque couple correspond à une **situation type pour votre école** (*cantine, garderie et bus* par exemple). Une fois scanné, le QR code correspondant ouvre un **mail standardisé prêt à être envoyé par le parent**. Au démarrage de la classe, l'enseignant ou la directrice peut alors **traiter les informations transmises dans un message clair sur une adresse de messagerie dédiée**.

Avantages : ++ plus besoin de vérifier chaque cahier de liaison en maternelle et en CP/CE1 dont la lecture reste assez chronophage, répétée voire fatigante ; ++ le mail laisse une trace de l'information et limite les oublis de dernière minute ; ++ les données peuvent être gérées sur le smartphone de l'enseignant sans que ce dernier n'ait à communiquer son numéro.



Encore un doute ? **N'attendez-plus et testez avec votre smartphone** l'un de ces 3 QR codes !
(N.B. : ces QR codes ne fonctionnent pas comme des hyperliens, ils nécessitent d'être scannés)



À ces innovations technologiques, apportons toutefois quelques nuances ... Ce serait méconnaître le terrain que de **croire que nous sommes toutes et tous à l'aise avec l'usage de ces instruments de communication** et qu'ils s'ajustent parfaitement aux besoins de notre école ...



Le journal de l'**amélioration des conditions de travail** par le réseau des assistants de prévention de l'Académie de DIJON

Support d'informations et d'accompagnement **La feuille de chou des APC** est diffusée dans chaque circonscription de l'académie de DIJON par les assistants de prévention.

Comité de rédaction : Michel PERON (CPA), Guillaume GRISI (ISST)
Patricia ODILLE (CPD 21), Brigitte RANVÉ (CPD 71)

Rédacteurs en chef : Cédric PICARDAT (APC 71), Rodolphe BALSIMINI (APC 21)

Conception graphique version papier : Cédric PICARDAT (APC 71)

Webmestre de l'extension numérique : Rodolphe BALSIMINI (APC 21)



Contactez l'assistant de prévention rattaché à mon école ...



Besoin d'en savoir plus sur notre démarche ? Consultez le **numéro de présentation** de LA FEUILLE DE CHOU DES APC.

